



Entreprises témoins

Énergie & matières : gaspillage évité = marge augmentée !



En partenariat avec :



CADRAGE DE L'OPÉRATION

OBJECTIFS DE L'ADEME :



- **Accompagner 50 entreprises** sur des actions de réduction des consommations énergie & matières, leur permettant de réaliser des **économies significatives**
- **Valoriser** ces démarches pour inciter d'autres entreprises à agir

QUI EST CONCERNÉ ?



- **Tout secteur d'activité** sauf fournisseurs d'énergies et exploitants déchets
- Sites de **20 à 500 salariés**



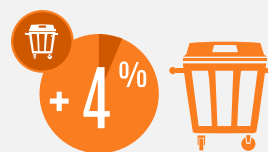
ENTREPRISES : VOUS VOUS INTERROGEZ :



Vos coûts énergie, matières
et déchets augmentent
fortement depuis 10 ans !



pour l'énergie
depuis 2008*



par an environ
pour les déchets*



pour les matières
premières depuis 2000**



Comment faire des économies en
réduisant les consommations
d'énergie et de matières ?



Comment **optimiser** mes
processus et mes pratiques ?



Comment trouver de **nouvelles**
pistes d'actions sur l'énergie et/ou
les déchets ?

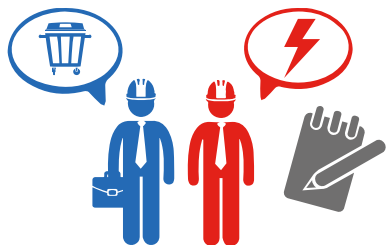


Mes clients et salariés sont de
plus en plus **sensibles** à
l'environnement.
Comment y répondre ?



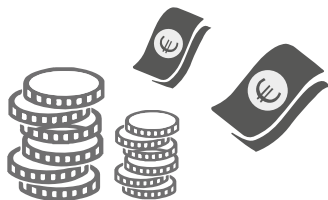
L'OFFRE DE L'ADEME...

Prédiagnostic sur votre site



Analyse **par deux experts opérationnels indépendants** :

- un pour l'énergie,
- un pour les déchets / matières



Avec un seul objectif : vous aider à définir des actions simples, sources d'**économies importantes** avec des **investissements très limités**.



**ACCOMPAGNEMENT
SUR 15 MOIS
+
POINTS MENSUELS**

Accompagnement à la mise en œuvre par les experts :
6 jours sur 15 mois.



Opération entièrement **financée par l'ADEME**, représentant un budget de 4 200 euros par entreprise.



POURQUOI S'ENGAGER DANS CETTE OPÉRATION ?



Valorisation de votre démarche

- via la communication de l'ADEME et de ses partenaires.
- pour communiquer vers vos clients, salariés, fournisseurs...



Intervenants :
des **professionnels expérimentés** proposant des préconisations concrètes.



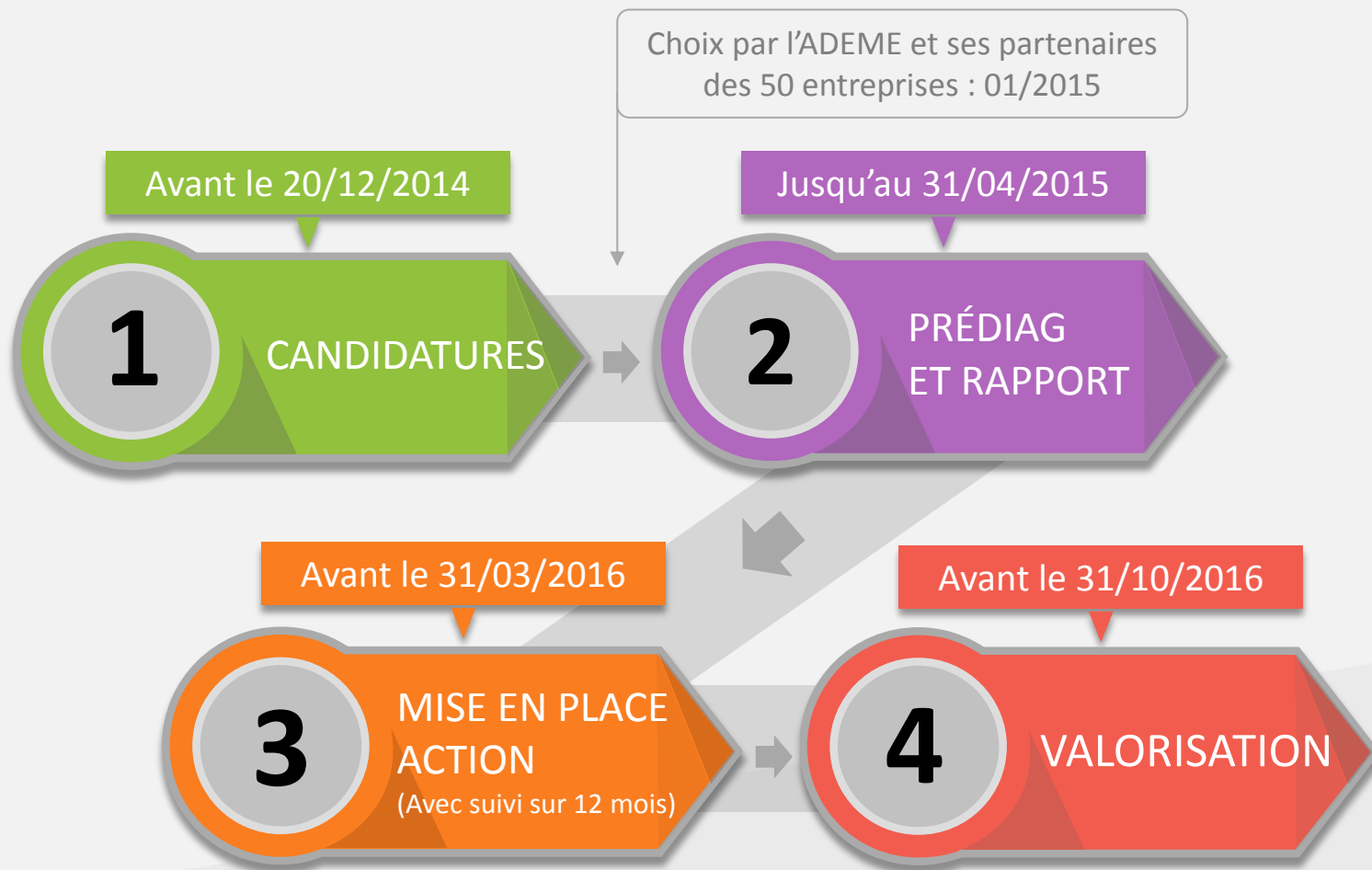
Collectif de **50 entreprises** accompagnées bénéficiant des **bonnes pratiques** de chacune.

Objectif :
vous faire faire
des économies.





DÉROULÉ DE L'OPÉRATION





VOS ENGAGEMENTS

- Se rendre disponible **1 journée sur votre propre site**, entre le 01/01/15 et le 30/04/15 pour recevoir et échanger avec les experts
- **Transmettre les informations nécessaires** à la bonne conduite du prédiagnostic et au suivi (ex. : factures, plan de site...) dans un délai raisonnable (5 JOT maxi)
- **Mettre en place au moins l'une des actions** identifiées dans le prédiagnostic ayant un temps de retour sur investissement inférieur à 12 mois dans un délai de 6 mois maximum suivant la présentation du rapport
- **Autoriser l'ADEME à communiquer** sur la (ou les) action(s) mise(s) en place sous forme de fiche, validée par vos soins. Ces fiches ne contiendront pas d'informations confidentielles.



ALLER PLUS LOIN

Candidatez en ligne avant le 20/12/2014 :

www.entreprises-temoins.fr

Pour toute demande concernant l'opération :

04 82 53 10 73

contact@entreprises-temoins.fr

Contact ADEME : Marlène DRESCH - marlene.dresch@ademe.fr

En partenariat avec :

ania
Association Nationale des
Industries Alimentaires

CCI FRANCE

CGPME

**FÉDÉRATION DE
LA PLASTURGIE
ET DES COMPOSITES**

FFB
FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'ORFÈVRES

**FÉDÉRATION
DES INDUSTRIES
MÉCANIQUES**

**LES TRAVAUX
PUBLICS**
FÉDÉRATION
NATIONALE

reseauentreprendre

**Union des
Industries**
et Métiers de la Métallurgie

**UNION DES MÉTIERS ET
DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE**

unic